

PROCÈS-VERBAL
DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE
TENUE LE 28 AVRIL 2014 À 19H00.
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Suzie St-Cerny, présidente
M. Éric Bussière, trésorier
M. Sébastien Cormier, parent
Mme Martine Bourbeau, représentante au Comité de parents
Mme Ariane Thibault, enseignante
Mme Céline Corriveau, enseignante
Mme Ginette Nadeau, enseignante
Mme Nathalie Poirier, technicienne en service de garde

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Claudie Riendeau, parent
Mme Nadia Boisvert, représentante de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Mme Joanne Morin, directrice

1. Ouverture de la séance à 19h05

1.1 Accueil des participants

Mme Suzie St-Cerny accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

1.2 Secrétariat

Mme Martine Bourbeau sera secrétaire pour la rencontre

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- CÉ # 13-14-035 Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Ariane Thibault
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec les modifications suivantes :
- Ajout du point 3.5 Campagne de financement
 - Ajout de 5.1 Contrat du traiteur
 - Ajout de 5.2 Thématiques de certaines activités

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 24 mars 2014

- CÉ # 13-14-036 Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Ariane Thibault que le procès-verbal de la
séance du conseil d'établissement du 24 mars soit adopté tel que déposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5 Suivi au procès-verbal du 24 mars 2014 :

Rien à signaler. Les éléments à mettre à jour sont à l'ordre du jour de la présente rencontre.

1.6 Parole au public

Aucun public

2. Affaires nouvelles

2.1 Révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Les membres ont reçu avant la rencontre le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation de notre école. Mme Morin passe en revue les principales modifications.

CÉ # 13-14-037 Il est proposé par Nathalie Poirier et secondé par Sébastien Cormier,

Que le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation soit adopté tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.2 Règles de conduite

Mme Morin présente les modifications aux règles de conduite (code de vie) de l'école. Deux ajouts sont fait concernant les collations (ne pas apporter de noix ni arachide, et interdiction d'échange de nourriture sans l'autorisation d'un adulte).

CÉ # 13-14-038 Il est proposé par Ariane Thibault et secondé par Éric Bussière,

Que les règles de conduite soit adoptées telles que présentées par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3 Projet éducatif 2013-2018

Mme Morin présente le projet éducatif qui doit être adopté pour la période 2013-2018.

Martine Bourbeau suggère de réfléchir aux valeurs inscrites, notant que les valeurs de respect et d'ouverture, présentées séparément, sont plutôt complémentaires ou semblables.

Une discussion concernant l'objectif « sensibiliser les élèves à l'importance d'une saine alimentation et à l'activité physique » a lieu. Les membres se questionnent sur le rôle de l'école concernant l'alimentation et sur la façon de faire. Il est aussi suggéré de séparer cet objectif en deux soit :

- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une saine alimentation
- Promouvoir l'activité physique

Une période de réflexion supplémentaire ayant été demandée, l'adoption du projet éducatif est reportée à la prochaine rencontre.

3. Informations

3.1 Accueil du préscolaire

L'accueil des élèves du préscolaire 2014-2015 et de leurs parents aura lieu le 3 juin 2014 en avant-midi. Il est suggéré de déjà commencer à parler aux parents des possibilités d'implication des parents à l'école (à la bibliothèque ou ailleurs).

3.2 Organisation scolaire

Mme Morin nous annonce qu'il y aura le même nombre de classe en 2014-2015 qu'il y en a en ce moment. Par contre, l'organisation sera différente.

| | | |
|---|-----------|--|
| 2 classes de préscolaire : | 33 élèves | |
| 1 classe de 1 ^{ère} année | | } : 26 élèves de 1 ^{ère} année et 38 élèves de 2 ^e année |
| 1 classe cycle (1 ^{ère} et 2 ^e année) | | |
| 1 classe de 2 ^e année | | |
| 2 classes de 3 ^e année : | 40 élèves | |
| 2 classes de 4 ^e année : | 40 élèves | |
| 2 classes de 5 ^e année : | 37 élèves | |
| 2 classes de 6 ^e année : | 48 élèves | |

La diminution du nombre d'élèves continue d'être préoccupante.

3.3 Carrière du Mont-Bruno

Rien à signaler

3.4 Activités école

L'activité *Du Talent Grand comme un Chêne* est redémarrée. Les auditions auront lieu en mai.

La semaine du français a lieu en mai. À l'horaire : une animation par une « conteuse », une activité de lecture à la grandeur de l'école, et un salon du livre le 12 mai. Une réflexion est enclenchée concernant la possibilité de trouver des alternatives au salon du livre.

3.4 Campagne de financement

Course des sentiers le 4 mai : tout va bien, on attend plus de 400 coureurs/marcheurs. Les commandites amassées devraient couvrir la plus grande partie du coût des puces.

Drainage du terrain : Le MELS a demandé à Mme Morin de confirmer les sommes amassées pour le projet de drainage du terrain. Mme Morin transmettra l'information et le MELS donnera ensuite sa décision.

4. Parole aux divers représentants

4.1 Comité de parents

- Ni Sébastien ni Martine n'ont pu être présent à la dernière rencontre du comité de parents.

4.2 Responsable du Service de garde

- Nathalie Poirier nous présente le programme d'activités pour la semaine des services de garde sous le thème « On *atout* pour surprendre ». Plusieurs activités auront lieu chaque jour le midi et l'après-midi.
- Mme Poirier présente la version finale des activités qui seront offertes lors des journées pédagogiques pour l'année 2014-2015.

CÉ # 13-14-039 Il est proposé par Éric Bussière et secondé par Ariane Thibault,

Que les activités proposées soit adoptées telles que présentées par Mme Poirier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Mme St-Cerny soulève la question de la récupération lors de la période du dîner. En effet, tous les résidus des lunchs et du traiteur se retrouvent à la poubelle. Il faut réfléchir à des solutions pour que la récupération puisse se faire avec les ressources actuelles.

4.3 Personnel de soutien

Étant donné la répartition scolaire prévue, nous aurons le même personnel de soutien pour l'année 2014-2015.

4.4 Représentant des enseignants

Une lettre sera envoyée à certains parents pour les aviser de l'importance que leur enfant arrive à l'école à l'heure. Cette mesure est prise car certains enfants arrivent très régulièrement en retard de plusieurs minutes.

4.5 O.P.P.

Le « Zumbathon » du 21 mars a rapporté 530 \$. Bravo encore une fois aux organisateurs.

La responsable de la bibliothèque, Martine McDuff quitte son poste à la fin de la présente année. Il faut trouver de la relève.

5. Autres sujets

5.1 Traiteur scolaire

Mme Poirier nous indique qu'il y a entre 20 à 35 repas qui sont servis chaque jour par le traiteur. Le service de garde est satisfait du service et les enfants semblent apprécier les repas.

Il est temps de revoir le contrat avec le *Traiteur scolaire*. Les coûts par repas restent les mêmes pour 2014-2015.

CÉ # 13-14-040 Il est proposé par Éric Bussière et appuyé Sébastien Cormier

QUE le contrat du *Traiteur scolaire* soit reconduit pour une autre année

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance du Conseil d'établissement se tiendra le 26 mai 2014 à 19h.

7. Levée de l'assemblée

CÉ # 13-14-041 Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,
Il est proposé par Sébastien Cormier et appuyé Éric Bussière

QUE la séance soit levée à 21h14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Suzie St-Cerny
Présidente du Conseil d'établissement

Mme Joanne Morin
Directrice